

Deux-Grosnes infos 4

Janvier 2021

Avenas • Monsols • Ouroux • Saint-Christophe • Saint-Jacques-des-Arrêts • Saint-Mamert • Trades

Le mot du Maire



Cette année 2020 ne restera pas dans nos mémoires une année faste. La crise sanitaire, économique et sociale l'ont rendue difficile pour tous.

Nous pouvons espérer que 2021 sera plus clémente, c'est l'espoir de chacun, malgré les nombreuses incertitudes qui demeurent. Nous devons faire face, unir nos efforts face au coronavirus en prenant soin de se protéger et de protéger les autres.

Encourageons nos artisans et commerçants durement touchés, nos voisins, nos proches, toutes celles et ceux que la Covid-19 contraint au chômage, aux arrêts maladie, à l'angoisse. Restons positifs, conservons l'espoir, cette pandémie disparaîtra au plus vite, nous le souhaitons.

Nous avons respecté, le mieux possible, les protocoles sanitaires, dans nos écoles et nos bâtiments communaux. Ceci a été rendu possible grâce à une forte implication de l'ensemble du personnel de nos services d'entretien, nos techniciens, notre administration, les professeurs de nos établissements scolaires, les Atsems, le personnel des cantines. Toutes ces personnes, ensemble et grâce à leur volonté, ont assuré et réussi. Sincèrement, je les remercie avec l'ensemble des élus et tout particulièrement la commission Écoles de notre commune.

Malgré les contraintes liées à l'actualité sanitaire, nous avons sur Deux-Grosnes terminé nos travaux :

- La crèche de Saint-Mamert, les gîtes de Saint-Jacques-des-Arrêts, le Pôle Santé, l'école de Monsols,
- La mise en réseau informatique des mairies de nos communes historiques. Pour ce faire, nous avons renouvelé nos ordinateurs afin de répondre aux nouvelles exigences auxquelles nos services sont confrontés.

Les travaux en cours et ceux qui débiteront au premier semestre :

- La pharmacie, le lotissement, la construction d'une maison de retraite Ages & Vie pour personnes indépendantes, l'agrandissement de la mairie en lieu et place des anciens locaux de VHB,
- L'installation, sur la place de la Mairie, d'un distributeur de billets disponible 24h/24,
- Une auto-école ouvrira ses portes ce mois-ci, 28 rue du Haut-Beaujolais à Monsols.

Les projets à l'étude

Deux projets touristiques sont à l'étude :

- Le plan d'eau de Trades et sa zone de loisirs,
- Le Viaduc du Chatelard où nous avons pratiquement acquis toutes les parcelles qui l'entourent ; la dernière est en phase de signature. Aujourd'hui, tout doit être pensé et étudié afin que cet ouvrage rénové, ce site mis en valeur, devienne l'un des endroits privilégiés des marcheurs et des cyclistes.
- Les énergies renouvelables : sur nos bâtiments communaux, la commune a un programme d'écrans photovoltaïques. Certains sont déjà en place, d'autres installations suivront en fonction des études en cours.

Dans l'immédiat, un plan de rénovation énergétique sera mis en œuvre, un bureau d'étude examinera l'ensemble de nos bâtiments. Ensuite, sur plusieurs années, encouragés par l'État, la Région et le Département, nous définirons et réaliserons les travaux.



Les particuliers peuvent eux aussi solliciter la CCSB et Rénov en Beaujolais pour l'isolation de leurs appartements ou maisons individuelles. Afin de structurer votre projet, des conseils techniques, administratifs et financiers vous seront proposés, ainsi qu'une estimation des aides et l'élaboration d'un dossier unique de subvention.

Bonne année à vous, à vos proches et à toutes celles et ceux qui vous sont chers. Que 2021 vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur et de réussite personnelle.

René THÉVENON
Maire de Deux-Grosnes



Notre voirie et nos bâtiments

Les travaux programmés pour 2020 dans l'ensemble des Communes de Deux-Grosnes ont été réalisés.

La voirie

Elle représente 147 km à entretenir. Le budget alloué était de 375 164 € (y compris la dotation de la CCSB) pour les travaux confiés à diverses entreprises (enrobé, goudron, etc.).

Nous avons en plus 185 km de chemins ruraux dont l'entretien est confié aux employés communaux que nous remercions vivement pour le travail fourni.

La campagne de fauchage a été faite dans les temps impartis. L'élagage, la coupe de branchages gênants en bord de voirie et l'entretien des fossés a commencé en décembre.

Le maximum est fait pour maintenir en bon état toutes nos voies communales, mais il est matériellement impossible de tout faire en une année.

Le déneigement pour la saison hivernale sera fait par secteurs :

- par les employés communaux à Monsols, Saint-Christophe-la-Montagne et Trades,
- par une entreprise extérieure, à Avenas, Ouroux, Saint-Jacques-des-Arrêts et Saint-Mamert.

Nos bâtiments

Les 4 classes de l'École Primaire de Monsols ont été entièrement refaites (isolation, électricité, éclairage, carrelage, chauffage, remplacement des fenêtres et des volets roulants, peintures), ainsi que l'installation d'une ventilation double-flux.

En plus de travaux d'entretien dans certains logements, d'autres ont été rénovés (Monsols, Saint-Jacques-des-Arrêts et Trades) ainsi que les gîtes de Saint-Jacques-des-Arrêts.

- Le Pôle Santé a été réceptionné et ouvert au public.
- La nouvelle Pharmacie sera livrée d'ici deux-trois mois. Elle ouvrira ses portes au printemps 2021.
- Les travaux d'assainissement et réseaux du lotissement Le Clos des Rampots sont en cours.
- Le dossier Ages & Vie (Résidence Seniors) est en bonne voie, le permis a été accepté.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre Maire délégué ou le secrétariat de la Mairie de Deux-Grosnes. ■



▲ La nouvelle pharmacie en chantier.

MAISON AGES & VIE

N° Permis: PC 069 135 20 00009

En date de: 0 9 1 1 2 0 2 0

propriétaires: Ages&Vie Habitat

Auteur du projet: Magali Vuillemin Architecte

Nature des travaux: Collectif d'habitation de 4 logements

Superficie du terrain: 4 250 m²

Surface à bâtir: 0 m²

Surface plancher: 954,19 m²

Hauteur de la/les construction(s): 8,20 m

Le dossier peut être consulté à la Mairie de: MONSOLS - Rue de l'hôtel de ville 69860 Monsols

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Construisons notre avenir

ici Nous construisons deux colocations Ages&Vie destinées à l'accueil des personnes âgées dépendantes.

CONSTRUIT PAR MONSIEUR DU FOYER

Prochainement à Monsols

Une solution adaptée aux personnes âgées en situation de dépendance : CH 3-3-4.

Elles sont chez elles, à domicile, dans un logement adossé à la maison de retraite. Ce domicile est partagé par sept ou huit personnes âgées en perte d'autonomie.

Elles disposent d'un espace personnel d'au moins 30 m² avec une entrée indépendante.

Les repas préparés sur place sont pris à 7 ou 8 autour d'une table commune dans un espace partagé.

Les animaux de compagnie sont acceptés.

Ce nouveau lieu de vie est à taille humaine, stimulant et respectueux de votre intimité et vos besoins.

03.81.25.08.23
www.agesetvie.com

Principaux investissements 2020

Cette année 2020, si particulière, a vu se réaliser principalement les investissements suivants :

■ Avenas

Restaurant EMA

- Remplacement et installation à l'extérieur du groupe froid de la chambre froide initialement placé à l'intérieur.
- Mise aux normes de l'installation électrique de la cuisine et de la réserve.
- Réfection de l'escalier qui rejoint la terrasse du restaurant Ema et la voie communale "Allée des Chasseurs". Travaux engagés, ils seront réalisés en 2021.

■ Ouroux

- Fin des travaux du préau du gîte de groupe.
- Etude en cours pour la réfection du clocher de l'église, dont les travaux sont prévus en 2021.

■ Monsols

Travaux Pharmacie

- Il s'agit de la réhabilitation de l'ancien commerce "Francon" ; les travaux sont en cours. L'installation de la nouvelle pharmacie est prévue en 2021.

Ecole élémentaire

- Rénovation thermique du rez-de-chaussée de l'école primaire. Les travaux ont été réalisés durant l'été dernier.

Aménagement d'un parc et jardin

- Réalisation d'un projet élaboré par le conseil municipal des jeunes.

Rénovation

- Rue Trompied, deux appartements ont été rénovés.



■ Saint-Christophe

Pas de gros investissement mais quelques aménagements comme un portillon au niveau de la salle des fêtes, un garde-corps au pont de Bacot et pour le restaurant, l'achat d'une friteuse et la réalisation d'une dalle. Pour Saint-Christophe, c'était en 2019 que les projets s'étaient concrétisés. Ils concernaient la salle des fêtes, la mise en conformité de la cuisine et l'accessibilité du lieu.

■ Saint-Jacques-des-Arrêts

- Réfection extérieure des 4 gîtes de Priangues (bardage, peinture, rampe...).
- 2020 a vu aussi la fin des travaux de l'appartement au-dessus de la mairie (investissement 2019). Ce nouveau logement accueille une famille depuis juillet dernier.

■ Saint-Mamert

Les projets sont pour 2021. A noter cependant la mise en place de la dénomination des voies et la numérotation des habitations qui concernent aussi Avenas et Ouroux.

■ Trades

- Rénovation de l'appartement "ancienne cure" avec remplacement de la chaudière gaz.
- En préparation, l'étude pour la réalisation d'un complexe touristique...

Rénovation de 4 gîtes

Les 4 gîtes "Priangue" de la commune déléguée de Saint-Jacques-des-Arrêts ont été réalisés en 1995 et malgré des entretiens courants, ces gîtes nécessitaient une rénovation importante de leurs façades.

Le début des travaux initialement prévu en janvier 2020, afin que les gîtes soient prêts à la location estivale, a été repoussé en raison du confinement et n'a finalement commencé qu'au mois de juin pour se terminer mi-octobre.

Les gîtes ont bénéficié d'une rénovation des balustres en mélèze, des volets bois, des façades en bardage bois peuplier thermo-chauffé. Ces travaux ont permis également d'améliorer la performance énergétique avec une isolation en panneaux de laine de bois, le remplacement des menuiseries extérieures en PVC et des convecteurs électriques.



Les gîtes "Priangue" de Saint-Jacques-des-Arrêts.

Le bardage bois a été attribué à l'entreprise Merle de Serrières (71), les menuiseries extérieures à l'entreprise Laffay de Saint-Léger-sous-la-Bussière (71), l'électricité à la SEB de Lantignié. Ces travaux ont été financés à hauteur de 30 000 € par la Région Auvergne Rhône-Alpes et 25 000 € par le Département du Rhône. ■

Le compostage individuel

Composter,
c'est diminuer
le poids de sa
poubelle
jusqu'à -225 kg
par an et par foyer !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de décomposition naturelle. Il s'agit de la transformation en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, etc.) en un produit comparable à l'humus utile en agriculture et en jardinage : **le compost**.

C'est en fait le recyclage des matières organiques. Il peut être réalisé par tous. En effet, on peut faire son compost en tas au fond du jardin, dans un composteur en bois ou en plastique et même à l'intérieur de son appartement grâce au lombricomposteur !



Je mets

Déchets de cuisine

- Epluchures de fruits et de légumes
- Coquilles d'œufs,
- Fruits et légumes crus ou cuits,
- Marc de café avec le filtre, sachets de thé et infusion,
- Reste de repas.

Déchets de jardin

- Feuilles mortes, aiguilles de mélèze,
- Gazon en fines couches (séché préalablement),
- Taille de haies coupée en petits morceaux,
- Fleurs fanées, fanes de légumes, herbes sèches, broussailles.



Je mets en petite quantité

- Epluchures de fruits et de légumes
- Fumiers d'animaux,
- Cendres de bois froides, copeaux et sciures non traités,
- Serviettes en papier et essuie-tout,
- Paille et foin,
- Papier et cartons non imprimés,
- Cheveux, poils, plumes (bons fournisseurs d'azote).



Je ne mets pas

- Os, matières grasses, viande,
- Plantes malades, gros branchages, végétaux traités,
- Médicaments,
- Déchets toxiques,
- Litières,
- Sacs aspirateurs,
- Couches...

Pourquoi composter ?

Limiter la production d'ordures ménagères

Chacun produit en moyenne 50 à 70 kg de déchets de cuisine et 50 à 100 kg de déchets de jardins par an.

Ces déchets organiques peuvent être transformés et revalorisés grâce au compostage au lieu d'être incinérés avec les ordures ménagères.

Le compostage permet de valoriser vos déchets sur place, sans avoir besoin de les transporter et de les éliminer : l'environnement est ainsi préservé à moindre coût.

Produire un amendement organique de qualité pour votre sol

Le compostage permet de valoriser nos déchets organiques en produisant un engrais naturel à domicile.

C'est un moyen simple pour enrichir la terre en humus, ce qui permet :

- d'aérer le sol,
- de retenir l'eau pour éviter l'assèchement en été,
- de fixer les éléments nutritifs indispensables à vos plantations.



Les 3 points indispensables pour bien composter :

- **Équilibrer les apports de déchets** : il faut à la fois des déchets de cuisine et des déchets verts de jardin. Lorsque vous déposez vos déchets de cuisine, il vous faut donc ajouter de la matière sèche.
- **Aérer régulièrement** : idéalement il faut mélanger chaque nouvel apport de bio-déchets avec le précédent. Cela va permettre d'apporter de l'oxygène aux micro-organismes.
- **Vérifier l'humidité de votre compost avec le test du poing** : dans votre main, prélevez un peu de matière et serrez votre poing. Si le compost s'égoutte, c'est qu'il est trop humide, s'il s'effrite c'est qu'il est trop sec.



Pour acquérir votre composteur à prix réduit, il suffit de contacter la CCSB :

Communauté de Communes Saône-Beaujolais
Service Gestion des déchets

107, rue de la République – 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
ou par mail à : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Pour plus de renseignements sur le compostage vous pouvez contacter le service gestion des déchets au 04 74 66 35 98 (Mairie, demandez le service Gestion des déchets).

Des services pour le public et la santé

La Maison de Santé

Avec l'aide du Département et de la CCSB, la municipalité a réhabilité l'ancien bâtiment de la perception pour créer une Maison de santé rurale.

Ouverte au public depuis mi-novembre, le bâtiment accueille des professionnels médico-sociaux :

- les services du pôle solidarités et services aux usagers du Département : assistante sociale, conseiller d'information spécialisé (pour l'aide aux dossiers personnes âgées, handicap,...), infirmière puéricultrice et sage-femme vous accueillent tous les mardis sur rendez-vous au **04 74 69 51 63**,
- Le cabinet infirmier est ouvert tous les jours sur rendez-vous au **04 74 04 73 61**,
- Thierry Seffert, ostéopathe est également présent du lundi au vendredi sur rendez-vous : **06 67 64 71 99**,
- l'opticien, Olivier Chastand, est présent tous les jeudis sur rendez-vous : **07 72 45 59 65**,
- Valentine Darcon, diététicienne, est présente deux samedis par mois, sur rendez-vous au **06 50 51 21 60**.

Le docteur Haution s'installera prochainement dans les nouveaux locaux. Un espace aménagé spécialement pour l'accueil d'un kinésithérapeute est en attente d'être occupé, la municipalité recherche activement un ou plusieurs professionnels désirant s'installer dans notre commune. ■

La Poste «relookée»

Nouvel espace pour un meilleur accueil et toujours un accès privilégié aux services publics.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 08h30-12h15 ; mardi : 08h30-12h15 et 14h00-16h15 ; samedi : 09h00-12h00
Tél. 04 74 04 71 51 – Mail : France-services.monsols@laposte.fr



Informations usagers quant à la spécialisation de la Trésorerie à compter du 1^{er} Janvier 2021

A compter du 1^{er} Janvier 2021, toutes vos démarches concernant vos différents impôts seront à réaliser auprès du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Villefranche-sur-Saône.

Le trésorerie de Beaujeu ne sera plus en charge du recouvrement de vos impôts.

Vous pourrez contacter le SIP de Villefranche-sur-Saône au 04 74 65 72 00 ou par le biais de la messagerie présente dans votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr

L'accueil y est réalisé sans rendez-vous les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, et sur rendez-vous les mardi et vendredi (plages horaires identiques). ■



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...
Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise. ■



L'Amicale du RPI OUROUX-AVENAS
vous invite à sa vente de
GALETTES DES ROIS ET SAUCISSONS BRIOCHÉS
Samedi 9 janvier 2021
de 10h30 à 12h00 **Ouroux**

Etat Civil

De septembre 2019 à décembre 2020

NAISSANCES

Avenas

2019
17/09 Romane Andrée CALLOT
2020
22/06 Octavia AUCAGNE
31/05 Marceau Oviste

Monsols

2019
20/01 Alex James Andrzej FRÖHLING
23/01 Ceylan CELIKOZ
30/01 Julia Jeanne Marie GAUTHIER
30/01 Zehra MUSTAFA
26/03 Lois JONCHIER
30/03 Juliette Khadija LALMI
11/05 Houssena JAFFARI
27/09 Nadia Maria PIOCH
20/12 Bryan DELVILLE

2020

10/01 Firaz MUSOVSKI
04/02 Malo PIRES DE SA
12/03 Aliénor GARNIER
12/05 Léa CADILLON
11/06 Juliette JAFFRE

Ouroux

2019
10/03 Priam CUZENARD
30/03 Ninon, Marie, Martine BAUDRY
29/09 Léo, Joannes COMBIER

St-Christophe-la-Montagne

2019
22/02 Samuel HYVERT
30/04 Maël DUSSARDIER

2020

22/03 Tiago BOURGEON
08/04 Mila GAILLARD
20/10 Valentine DUCROUX

Saint-Jacques-des-Arrêts

2019
04/04 Malo SANGOUARD
05/07 Lina, Jeanne, Alice SANGOUARD
19/12 Côte Naël RENAUD

Saint-Mamert

2020
19/06 Matéo Marc Daniel CHAMBRU

Trades

2019
13/02 Lilas, Marie DUBOST

MARIAGES

Avenas

2019
11/05 Michel Pascal KELLNER et Nan YANG
22/06 David DE MATOS et Magalie Michelle BARBIER
2020
25/07 Bastien GUIGNIER et Marine BERTHILLER

Monsols

2019
17/01 Serdjan MUSOVSKI et Rosana MUSTAFA
23/02 Muhammet GUNGOR et Delphine Fatma KARAAGAC
15/06 Gokhan OZPINAR et Demet KANMAZ
07/09 Jérôme Norbert HOCQUARD et Delphine BUTTET
07/09 Victor Stanislas NAVEZ et Anaïs DESCHAMPS
12/10 Umit CEYLAN et Cigdem COGALAN
26/12 Talip ERDOGAN et Zeynep OZPINAR
2020
12/09 Mikail ÖZCAN et Zeynep CALISKAN

Ouroux

2019
18/01 Jérémy COMBIER et Manon ROUX

DÉCÈS

Avenas

2019
18/07 Alain Claude BERTUOL
08/05 Marius GUIGNIER
17/05 Elie Christian CAROTTE
17/03 Lucienne Marie GUIGNIER

Monsols

2019
22/04 Gérard PARDON
15/06 Marie Dominique Armandine SCHEMBRI née KERADEC
31/07 Jean-Philippe STOECKLIN
14/11 Yagiya Azar KASAPYAN

2020

06/01 André JONCHIER
28/01 Jean-Paul RAMAGE
03/02 Charles Henri POUDIÈRE
10/03 Roger Jean FAYOLLE
15/03 Daniel Georges SANGOUARD
16/03 Gérard Pierre LAURENT
22/03 Serge Jean BERTHELIER
23/03 Robert Jean TACHET
28/03 Robert Joanny JAFFRE
29/03 Jean René ROUX
07/04 Jean-Christophe FERRERO
23/04 Augustine MICHON
30/05 Jacqueline Antoinette Jeannine BARRÈS
08/08 Evelyne GUÉRY épouse GOUZOWSKY

12/09 Monique BALLIGAND veuve THOMAS
12/09 Maurice Raymond Charles GUITTARD
22/09 Danièle Michelle LANG épouse JANIN
25/09 Jeannine Marie TRIBOLET
11/11 Michel Albert PEREZ
23/11 Christian Michel DUPIN
25/11 Marie Paulette JAMBON veuve MIELCZAREK

Ouroux

2020
31/01 Bernard PERRACHON
06/03 Daniel DAMNON
06/03 Gabriel CORGIER
15/06 Yves BASTIER
07/10 Marcellin COLLET
20/10 Maurice FRITSCH

St-Christophe-la-Montagne

2020
16/03 Roger LEBRUN
18/10 Yvonne BESSON
09/11 Hippolyte BALLOFFY
13/11 Robert JOSSERON

Brèves

Esthéticienne

Laurène REMUET

Esthéticienne à domicile, je propose des soins visages, des massages bien-être et des prestations maquillage (cours, maquillage mariée...). Je ne travaille qu'avec des produits bio et naturels.

Tél. 06 77 57 12 01

Magnétisme thérapeutique

Chantal Bélécard Collonge

Installée à Saint-Mamert, j'y entame ma vingtième année d'activité de magnétiseuse avec le même bonheur de soulager et d'aider.

Accompagné de bienveillance, d'empathie et d'une qualité d'écoute, le magnétisme thérapeutique permet de traiter de nombreuses pathologies : douleurs, zones, brûlures, troubles nerveux, migraines, problèmes sur les bébés, les enfants en difficultés scolaires...

Tél. 06 79 44 87 42

Saint-Jacques-des-Arrêts

2019
06/05 Jean Denis JANIN
17/10 Jean-François SANGOUARD
2020
25/04 Marcelle MAILLET veuve SANGOUARD
30/11 Jean ROTHIVAL

Saint-Mamert

2019
26/10 Jean-Paul JONCHIER
2020
25/10 Germaine CHAGNY née BELICAR
17/12 Michelle DESPLACE née CHEVALIER

Trades

2019
12/12 Christophe RÉGNIER
2020
28/03 Frédéric BONNETAIN
03/10 Daniel COMBIER

Nous prions les familles d'excuser l'absence de la mention d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès d'un parent survenu au cours de cette période et dont nous n'aurions pas eu connaissance.

Commission Tourisme, Sports, Manifestations, Cérémonies

Que dire de cette année 2020 ?



Les membres du bureau de la future équipe de football de Monsols : Tommy DESSALLE, Thibault MARTIN, Romain BARRAT FOULON, Bastien BESSON, Lucille GEOFFRAY, Gabin DESSALLE.

Un peu triste en raison de l'annulation de toute ou partie des manifestations (ventes à emporter, fêtes de villages, courses cyclistes...).

Le forum des associations a, quant à lui, pu se dérouler dans la salle multi-activités d'Ouroux, le 5 septembre, avec certes peu de public, mais une très bonne ambiance entre tous les bénévoles. Merci à eux !

Ce forum sera renouvelé en 2021, certainement à Monsols.

Les cérémonies commémoratives ont été célébrées en petit comité.

Mais, comme dit la chanson : « Ça ira mieux demain ! ». Gardons le moral et sachez que tous nos bénévoles sont dans les « starting block » pour 2021 !



Justement, la nouvelle commission a de nombreux projets pour cette année à venir !

Sport

- Réfection des terrains de football d'Ouroux et Monsols,
- le retour d'une équipe de foot à Monsols.

Tourisme

● Aménagement de l'aire de loisirs de Trades :

- création d'un circuit V.T.T. et cyclo-cross,
- création d'un parcours de santé,
- installation de jeux d'extérieur pour les enfants,
- création d'une aire de camping-car,
- construction d'un local multi-services (buvette, toilettes, station de lavage vélos...)

● Valorisation touristique autour du Viaduc du Chatelard pilotée par la CCSB.

● Création d'un chemin de randonnée reliant tous les villages de Deux-Grosnes.

Ci-dessous la liste des référents de chaque village :

Avenas : Luc et Daniel CALLOT,

Ouroux : André DUCROUX et Marie-Jo AUFRANC,

Monsols : Alain MARC et Roger DESCAILLOT,

St-Christophe : Annie SUCHET, Maurice THEVENET et Julie MARTEL,

Saint-Jacques : Monique TRIBOULET et Aristide COLLONGE,

Saint-Mamert : Marie-Noëlle ARNAULT et Jean-Marc MOLLARD,

Trades : Dominique COMBIER et Aurélie DESMURGER.

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues ! ■



Le stand de la Micro-Crèche de Saint-Mamert lors du forum des associations.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Les bornes de recharge pour véhicules électriques installées par la CCSB sont désormais opérationnelles.

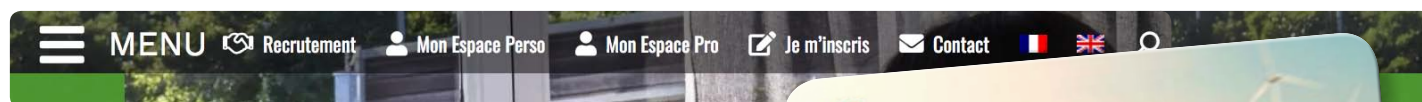
Les systèmes de paiement, de maintenance et de supervision ont été intégrés à toutes nos bornes. Les bornes appartiennent désormais au SYDER qui développe un réseau de bornes à l'échelle du Nouveau Rhône et en assure la gestion. Les bornes ne sont plus en libre accès. Elles sont désormais payantes et l'opérateur est IZIVIA. Un système de supervision est intégré permettant une assistance 7j/7, 24h/24.

Localisation des bornes

Les bornes sur la CCSB sont situées dans les endroits suivants :

- Belleville-en-Beaujolais (parking gare ferroviaire),
- Belleville-en-Beaujolais (parking de covoiturage - Péage de l'A6),
- Beaujeu (parking de l'Hôtel de Ville),
- Deux-Grosnes (Col de Crie),
- Fleurie (parking de la Mairie),
- Villié-Morgon (parking centre-bourg).

Vous retrouverez l'ensemble des bornes sur le site d'IZIVIA : www.izivia.com/carte-borne-recharge-izivia



Démarche à suivre pour utiliser le service :

N'importe quel particulier pourra se brancher sur la borne et ainsi recharger son véhicule électrique.

- La borne installée au Col de Crie est de 22 kva. C'est le cas de toutes les bornes actuellement installées sur la CCSB. Si deux voitures sont branchées en même temps, la charge sera répartie entre les 2 voitures en fonction du % de remplissage de la batterie donc 11 kva par véhicule.
- Les personnes ne possédant pas de badges pourront se connecter via un smartphone et accéder à un charge moyennant un coût de 0,44 € le kWh.
- Les personnes possédant déjà un badge interopérable avec le réseau IZIVIA (ex SODETREL) pourront également se connecter à la borne pour un coût de 0,34 € le kWh.
- Les personnes habitants sur le territoire du SYDER (hors Lyon Métropole) pourront se voir délivrer un badge personnalisé par IZIVIA. Ce badge permet de se recharger sur tout le réseau SYDER, environ 60 bornes d'ici fin 2020, pour un coût de 0,24 € le kWh. Ce badge sera envoyé directement chez le demandeur en échange de la carte grise du véhicule électrique et d'un justificatif de domicile moyennant un coût unique de 15 € et d'un abonnement annuel de 10 €. Ces personnes pourront également se charger sur le réseau IZIVIA en dehors du territoire SYDER (moyennant un éventuel coût non connu du SYDER).
- Si vous habitez dans le Rhône, hors Lyon Métropole, il faut vous rendre sur le site www.izivia.com pour avoir un badge d'accès.



- Sur le site, sur le bandeau en haut, cliquer sur « Je m'inscris ».
- Il faut renseigner les champs concernés puis souscrire à une formule maintenant.
- Il faut renseigner le code IRVE69 pour avoir un tarif préférentiel.
- Les procédés de rechargement, ainsi que les coûts sont affichées sur chaque borne.
- Toutes les bornes, ainsi que tous les renseignements nécessaires sont accessibles depuis le site izivia.com (ou appli IZIVIA depuis un smartphone)
- Un numéro de téléphone ouvert 24h/24 et 7j/7 est affiché sur la borne pour tout utilisateur ayant besoin d'assistance.



Le service Développement Durable de la CCSB reste disponible pour répondre aux questions des utilisateurs par mail :

developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr
Tél : 04 74 66 35 98

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Il est composé de 8 membres élus du Conseil municipal (1 par commune déléguée et le président : M. René Thévenon), ainsi que de 7 membres nommés (1 par commune déléguée) représentant soit des associations à but social ou partenaires de l'action sociale.

Chaque réunion a lieu à huis clos.

Les sujets sont :

- Etude de situations sociales difficiles pour des administrés.
- Aide aux Associations à but social.
- Repas et colis des anciens.
- Suivi des biens que possède le CCAS (foncier bâti et non bâti).

En cette fin d'année, 2 mutuelles santé ont accepté de venir présenter leurs différents contrats et l'évolution de la législation (100% santé...). ■

Le Petit troc de BÉA



Le Petit Troc est tenu par Anaïs Dejardin, âgée de 25 ans, originaire de Saint-Igny-de-Vers et habite à Saint-Christophe.

Elle a racheté le fond de commerce et a démarré son activité en tant que micro-entrepreneuse le 10 novembre 2020.

Dépôt-vente d'articles neufs et d'occasion, dons...

Le prix de vente est fixé avec le client avec signature d'un contrat. Possibilité de commander via des fournisseurs, des articles neufs sur demande (électroménager par exemple...).

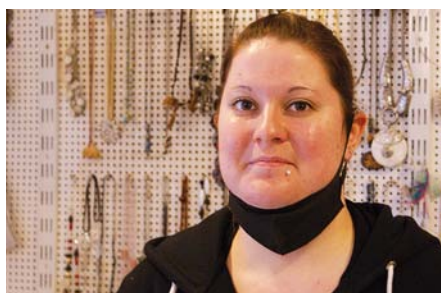
Facebook : lepetittroc69860

Mail : le-petit-troc-69860@hotmail.com

Téléphone : 06 50 47 63 20

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 09h00 à 18h00.



Une nouvelle corde pour le clocher

Saint-Mamert, le nettoyage du clocher a nécessité 4 heures de travail intense dans la poussière. Il était envahi de pigeons et 10 cm de fiente recouvrait le plancher et les murs des ouvertures. C'est une remorque complète de déchets qui a été évacuée.

Dominique Bottazzi de la Châtaigneraie à Saint-Mamert, Thierry Colas du château du Sauzay d'Avenas, Éric Ducroux de la Combe à Ouroux, Marc-Anthony Champagnon du Razay, et Jean-Marc Molard de Sous le Bois du Thym à Verbust ont participé activement à ce nettoyage. Des grillages ont été fixés contre les persiennes de manière à ce que les pigeons ne puissent plus accéder à l'intérieur du clocher.

A cette occasion, il a été constaté que le toit nécessitait l'intervention d'un couvreur pour remplacer des tuiles. Les chêneaux seront débouchés par la même occasion et l'ampoule du projecteur intérieur sera changée.

Les cloches n'étant pas électrifiées, les deux cordes nécessitant d'être changées, ces dernières ont été fabriquées à Ouroux, comme autrefois, par les habitants de Deux-Grosnes. André Ducroux avait encore une machine artisanale qui n'avait pas servi depuis près de 50 ans... elle a repris du service ! Les deux cordes sont nominatives et ont eu chacune une technique de tressage différente. Celle d'Alain et de Michel Gobet et celle d'André Ducroux.

Une inauguration lors de l'installation de la seconde corde sera prévue sur le site de la seule église clunienne de la commune de Deux-Grosnes. ■



Saint-Mamert Suite aux doubles élections prévues en 2021, la nécessité d'avoir 24 personnes derrière les urnes oblige la mairie de Saint-Mamert à supprimer les élections sur site et les déplacer définitivement à Ouroux. ■

Les écoles de Deux-Grosnes

La commune de Deux-Grosnes dispose de cinq écoles sur son territoire, soit 9 classes pour 184 élèves de primaire.

Monsols

Dirigée par M. Rolland, l'école est composée de quatre classes recevant 100 élèves répartis comme suit :

Petite section	7
Moyenne section	15
Grande section	10
Total	32

32 élèves en maternelle, l'enseignante est Mme Carine Fonteret, assistée de Mme Annie Plassard, ATSEM.

CP	7
CE 1	15
Total	22

22 élèves en CP et CE 1, l'enseignante est Mme Nathalie Chevalier, assistée de Mme Sandrine Charnay, ATSEM.

CE 2	11
CM 1	8
CM 2	1
Total	20

20 élèves, l'enseignant est M. Damien Rolland.

CM 1	5
CM 2	15
Total	20

20 élèves, l'enseignant est M. Philippe Vartore.

3 AESH aident les enfants à besoins éducatifs particuliers dans toutes les classes : Mélanie Briday, Monique Costa et Colette Montillet.

Une classe de l'école de La Bergerie, ITEP, est mise à disposition dans le bâtiment pour 6 élèves, afin de renforcer l'intégration de ces élèves dans le milieu scolaire classique, sous l'enseignement de Mathilde Albert, et d'une éducatrice, Claire Mitton.

La garderie accueille les enfants dans l'école maternelle de 7h à 8h15 et de 16h15 à 18h30.

Le service de restauration scolaire est assuré par le collège de Monsols où 54 élèves peuvent être accueillis, transportés par un bus financé par la commune.



L'école d'Ouroux.

Saint-Christophe et Trades

Deux écoles accueillent 25 élèves sur deux classes.

Saint-Christophe

Petite section	2
Moyenne section	3
Grande section	3
CP	2
CE 1	3
Total	13

Mme Valette enseigne à 13 élèves. Elle est assistée de deux ATSEM à temps partiel, Mmes Rosalie Dessalle et Rebecca Desmule.

Trades

CE 2	4
CM 1	4
CM 2	4

Mme Duchier-Burlaud enseigne aux CE2, CM1 et CM2. Les CE1 bénéficient d'un décloisonnement une partie du temps scolaire.

Un service de car effectue les navettes entre les écoles, matin, midi et soir.

La restauration est assurée par le restaurateur de La Charmette qui confectionne et livre des repas servis à la salle des fêtes de Saint Christophe par le personnel communal.

Une garderie est assurée à l'école de Saint-Christophe de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 17h30.

Depuis deux ans, l'Académie menace le RPI d'une fermeture de classe en raison de la baisse des effectifs. Nous sommes dans l'attente de la décision pour la prochaine rentrée scolaire.



Ouroux et Avenas

Les deux écoles accueillent trois classes et 59 élèves.

Ouroux

Petite section	14
Moyenne section	7
Grande section	10
Total	31

A Ouroux, la classe de maternelle est assurée par Mme Vairon et accueille 31 élèves avec l'aide de deux ATSEM, à temps partiel, Mmes Isabelle Desmule et Rosalie Dessalle.

CP	9
CE1	5

Mme Matras, directrice, assure l'enseignement des 9 CP et 5 CE1, et accueillent les Grande Section les matins.

Avenas

CE 2	4
CM 1	6
CM 2	4
Total	14

Mme Triboulet, directrice, assure l'enseignement aux CE2, CM1 et CM2, soit 14 élèves.

Un car transporte les élèves entre les deux écoles le matin, midi et soir.



La garderie accueille les enfants de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h30.

L'association de la cantine scolaire assure la restauration des élèves dans les locaux de l'école d'Ouroux mis à disposition. Les repas sont confectionnés par une cantinière et la surveillance est confiée au personnel communal. Pour la rentrée 2020-2021, l'association recherche une nouvelle cantinière.

Des réflexions sont en cours sur l'avenir de nos écoles en application des directives de l'Académie.

En raison de l'épidémie de COVID 19, ces organisations ont été aménagées dans chaque école afin de s'adapter aux règles sanitaires. La municipalité remercie tous les intervenants qui ont su s'adapter pour faire en sorte que tous les enfants bénéficient d'un enseignement de qualité. ■

ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
 AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap.
 ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.
 RPI : Regroupement pédagogique intercommunal.



Trades

Réaménagement de l'espace de loisirs

Sont au programme, le réaménagement de la zone de loisirs et de son parking, la construction d'un petit bâtiment en bois comprenant un abri pour les pêcheurs, des toilettes, une station de recharge pour les vélos électriques.

Autour du lac, de nouveaux jeux pour enfants seront installés ainsi qu'un parcours éducatif sur les poissons et les arbres.

Un parcours santé avec appareils fitness ainsi qu'une piste de cyclo-cross de 2 km pourraient être aménagés sous la tutelle de Christophe Morel, 3^{ème} au Championnat du Monde de Cyclo-Cross ainsi que d'autres aménagements dont un jeu de boules, la séparation de la route et du parking, un ralentisseur et un point de vue. ■



Détail de l'avant-projet de l'aménagement de l'espace de loisirs.



Commission Environnement

Le **fleurissement**, en espérant que cela puisse continuer en raison des sécheresses et des chaleurs qui se succèdent, est réalisé par les bénévoles de chaque commune. L'arrosage des fleurs est réalisé par les employés communaux et des personnes de chaque village.

Il va falloir réfléchir pour planter des fleurs plus vivaces, en sachant que nous avons déjà réduit l'achat de fleurs. L'entretien des haies et des fleurs est assuré par des bénévoles, seuls ou tous réunis, comme à Ouroux. Très sincèrement, nous les remercions.

La taille des arbres, ce sont les employés communaux qui s'en chargent ainsi que les entreprises d'Anthony Barraud, de Thierry Lacharme et de Mickaël Sangouard. La tonte et le débroussaillage sont confiés aux Brigades Vertes et aux employés communaux.

A Trades, les talus sont tondu par 4 ânes : Capucine, Caramel, Eglantine et Doudou, le chef d'équipe !

La surveillance, le changement de parcelles ou l'apport d'eau sont assurés par M. et Mme Large.

▲ Les tondeurs des talus de Trades : Capucine, Caramel, Eglantine et Doudou.

Si nous voulons conserver notre belle campagne, il faut absolument que le bénévolat se développe. D'autant qu'à chaque fois que nous nous retrouvons, c'est toujours un grand plaisir !

Entretien, mais aussi créer de nouveaux chemins concerne tout le monde et surtout les marcheurs.

La mise en valeur de notre patrimoine continue !

- **Le Viaduc de Monsols** où les bois ont été coupés afin d'éviter d'endommager l'édifice,
- **La Madone de Saint-Jacques-des-Arrêts**, située au-dessus du village, a subi un bon débroussaillage, effectué bénévolement,
- **Le nettoyage de plusieurs clochers** a été effectué afin d'entretenir les édifices de notre patrimoine.

Pour rappel, on trouve encore des véhicules abandonnés à travers nos chemins et nos prés. Privés des éléments indispensables à une utilisation normale et semblant insusceptibles de réparations immédiates, ces véhicules devenus des épaves hors d'usage doivent être évacués par leurs propriétaires. ■

Commission Sécurité

Depuis l'année 2020, la commission a été réunie afin de mettre en commun les différentes organisations de sécurité sur l'ensemble de la commune Deux-Grosnes, ainsi que de mettre en place des vérifications périodiques sur certaines infrastructures.

La réflexion a porté sur :

- le traçage des différents marquages au sol et la signalisation (panneaux, stop, passages piétons...),
- la défense incendie, la vérification des poteaux incendie,

- la vérification des Établissements Recevant du Public (ERP),
- la vérification des jeux extérieurs tels les jeux pour enfants, les cages de foot...,
- la vérification périodique des installations dans les ERP (gaz, électricité, sortie de secours...),
- la rénovation des caméras de vidéosurveillance.

Tous ces sujets sont à l'étude, afin de faire des économies et de mutualiser les entreprises afin de trouver un système commun à nos différentes communes historiques et de les inscrire au budget 2021. ■

